

# **SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA SOFIL AU 31 MARS 2011 DANS LE CADRE DU TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET DES CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC**

## **INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT EN COMMUN 2006-2010**

---

- La SOFIL dispose, à compter de l'année 2006, d'une somme de 504,0 millions de dollars sur cinq ans pour le financement du transport en commun.

### **Répartition des sommes disponibles**

- En premier lieu, le ministre des Transports a déterminé, pour la période de cinq ans, l'enveloppe disponible pour les sociétés de transport en commun et celle disponible pour les autres organismes. Cette répartition a été effectuée à partir de l'achalandage de chacun des groupes pour l'année 2004.
- En second lieu, le ministre des Transports a déterminé, pour chacun des organismes, l'aide financière disponible annuellement :
  - le montant maximal disponible pour les sociétés de transport en commun a été réparti en proportion de l'achalandage total constaté pour chacune d'elles au cours des années 2002, 2003, 2004 et 2005, selon le tableau de l'achalandage des sociétés de transport en commun transmis par l'Association du transport urbain du Québec au ministère des Transports le 9 mars 2006;
  - pour les organismes autres que les sociétés de transport en commun, l'enveloppe disponible a été répartie en fonction de l'achalandage constaté pour chacun d'eux pour l'année 2004 et ajustée, le cas échéant, en fonction des arrêts de service survenus au cours de la même année.
- L'enveloppe calculée par organisme lui est réservée jusqu'à la fin du programme et est reportée d'année en année jusqu'à épuisement des sommes disponibles.

### **Priorités d'utilisation des sommes disponibles**

- Les subventions de la SOFIL peuvent notamment contribuer à financer les infrastructures et les équipements suivants :
  - l'achat et le remplacement, à l'état neuf, de minibus urbains, d'autobus urbains et de véhicules de service nécessaires pour l'exploitation des réseaux d'autobus;
  - l'achat et l'installation de biens servant à l'exploitation d'un réseau de transport en commun et présentant un caractère innovateur au point de vue technologique, notamment pour le repérage des véhicules, l'information à la clientèle, la priorisation des véhicules de transport en commun dans la circulation automobile, la source d'énergie des véhicules, l'aide à l'exploitation incluant les logiciels d'exploitation, l'émission des titres de transport et la perception des recettes;
  - l'acquisition, la construction, l'agrandissement, le remplacement et la réfection d'un bien immeuble, notamment pour les fins d'une utilisation comme garage, terminus, centre administratif ou stationnement d'incitation à l'utilisation du transport en commun;

- l'implantation, l'amélioration et le prolongement de voies réservées aux autobus;
- l'acquisition, l'installation et le remplacement d'abribus;
- l'acquisition et l'installation de supports à vélos;
- l'achat, le remplacement et la réparation des voitures de métro et des équipements, de même que la réparation des infrastructures du réseau de métro;
- les modifications visant à améliorer, pour les clientèles à mobilité réduite, l'accès à un service régulier de transport en commun;
- les dépenses admissibles effectuées en vue de prolonger la durée de vie utile des minibus, des autobus et des voitures de métro;
- le coût des immobilisations présent dans le coût des contrats d'exploitation avec un transporteur privé.

### **Versement des subventions aux municipalités**

- Le montant de la subvention de la SOFIL correspond généralement à 85 % des dépenses jugées admissibles par le ministère des Transports. Toutes les subventions sont versées sous la forme d'un paiement au comptant suivant la présentation des pièces justificatives par l'organisme de transport en commun.
- Au 31 mars 2011, le ministre des Transports avait autorisé le versement, aux organismes de transport en commun, de subventions totalisant 446,6 millions de dollars. De ce montant, 399,3 millions de dollars avaient effectivement été versés, ce qui laisse un solde à verser de 47,2 millions de dollars.

## TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2006-2010

### Infrastructures de transport en commun au 31 mars 2011 (en dollars)

Nom de l'organisme	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2006 à mars 2010	Versements approuvés	Subventions versées au 31 mars 2011	Subventions approuvées non versées
<b>Sociétés de transport en commun</b>				
• Société de transport de Montréal	365 712 393	323 563 715	290 027 276	33 536 439
• Réseau de transport de la Capitale	38 534 633	33 281 611	29 558 573	3 723 038
• Réseau de transport de Longueuil	30 593 443	25 879 215	24 498 996	1 380 219
• Société de transport de Laval	18 868 509	17 725 085	15 571 701	2 153 384
• Société de transport de l'Outaouais	16 207 691	16 095 141	12 373 628	3 721 513
• Société de transport de Sherbrooke	6 314 074	6 234 367	5 958 953	275 414
• Société de transport de Saguenay	4 682 354	4 850 289	4 208 164	642 125
• Société de transport de Lévis	2 999 984	2 509 683	2 416 256	93 427
• Société de transport de Trois-Rivières	2 775 565	2 765 836	2 568 201	197 635
<b>Sous-total</b>	<b>486 688 646</b>	<b>432 904 942</b>	<b>387 181 748</b>	<b>45 723 194</b>
<b>Organismes municipaux et intermunicipaux de transport en commun</b>				
• CRT Lanaudière	3 432 274	3 178 036	2 774 972	403 064
• CIT Laurentides	3 185 936	3 185 936	2 867 342	318 594
• CIT Vallée du Richelieu	1 862 318	1 862 318	1 676 086	186 232
• CIT Sud-Ouest	1 843 666	1 834 604	1 651 144	183 460
• Saint-Jean-sur-Richelieu	1 612 365	1 612 365	1 451 129	161 236
• CIT Sorel-Varennes	969 171	358 246	289 418	68 828
• CIT le Richelain	916 671	459 610	413 649	45 961
• CIT Chambly-Richelieu-Carignan	625 473	161 417	129 133	32 284
• CIT Roussillon	507 958	357 931	322 138	35 793
• Régie municipale de transport en commun de Shawinigan	492 971	0	0	0
• Sainte-Julie	429 686	134 084	107 268	26 816
• Drummondville	412 155	19 688	19 688	0
• CIT Haut-Saint-Laurent	205 952	205 952	185 357	20 595
• Granby	140 097	23 719	23 719	0
• Rouyn-Noranda	106 097	26 762	24 808	1 954
• Victoriaville	98 556	80 416	75 346	5 070
• Mont-Tremblant	92 326	92 326	92 326	0
• Rimouski	82 772	29 810	24 870	4 940
• Baie-Comeau	71 646	0	0	0
• CIT Presqu'île	52 985	29 761	29 761	0
• Val-d'Or	27 644	0	0	0
• Salaberry-de-Valleyfield	27 377	0	0	0
• Sept-Îles	20 379	0	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>17 216 475</b>	<b>13 652 981</b>	<b>12 158 154</b>	<b>1 494 827</b>
<b>TOTAL</b>	<b>503 905 121</b>	<b>446 557 923</b>	<b>399 339 902</b>	<b>47 218 021</b>